



ASSOCIATION CANADIENNE DU PARACHUTISME SPORTIF CANADIAN SPORT PARACHUTING ASSOCIATION

BULLETIN TECHNIQUE #93

BULLETIN TECHNIQUE # 93

Point #1 - Importance de lire les instructions du fabricant

On nous a rapporté le fait que certains gréeurs ne tenaient pas compte des instructions émises par les fabricants particulièrement en ce qui concerne celles émises par *UNITED PARACHUTE TECHNOLOGIES* et relatives à la bonne méthode de sceller le Skyhook au travers sa protection en Lexan.

L'annexe II concernant le Skyhook mentionne clairement que la pièce métallique doit être scellée avec un seul tour de fil de coton rouge (Safety tie – 4.75 lbs). On a vu dans des centres de parachutisme des équipements où il y avait 2 tours de fil rouge pour sceller le Skyhook ce qui va à l'encontre des spécifications de l'installation de l'attache de sécurité (Safety tie). Il a fallu des forces de plus de 18 lbs pour casser certaines attaches (sceau) de Skyhook installées de cette façon qui est contraire aux instructions. Cela peut mener à des problèmes très sérieux en cas d'urgence et de défaillance du parachute à basse vitesse.

Tous les équipements dans lesquels un système de déploiement Skyhook est installé doivent être inspectés minutieusement à la première occasion pour vérifier que l'installation du sceau du Skyhook est correcte. En cas de doute l'attache devra être remplacée par un seul tour de fil de sécurité en coton rouge.

Point # 2 – Les bulletins techniques en copie-papier

Afin de s'aligner sur la tendance à aller vers une philosophie « verte », le comité de Technique et Sécurité (CT&S) va s'efforcer de diminuer la quantité de papier utilisée pour beaucoup d'affaires courantes de tous les jours. En conséquence, la publication des *Bulletins Techniques* sous forme de copie en papier disparaîtra graduellement.

Dès le 1^{er} avril 2010, les *Bulletins Techniques* ne seront disponibles que sur Internet. D'ici à cette date, les gréeurs qui veulent continuer à recevoir les *Bulletins Techniques* sous la forme de copie en papier doivent contacter le bureau de l'ACPS et l'informer de leur décision. Les gréeurs qui ne préviendront pas l'ACPS en ce sens, verront leur nom retiré de la liste des envois postaux et devront aller voir sur le site Internet de l'ACPS pour y lire et télécharger le dernier Bulletin Technique.

Le comité de Technique et Sécurité pense que ceux qui ont des postes de responsabilité comme les techniciens de gréage ou gréeurs, se doivent de maintenir régulièrement un contact avec l'industrie de l'équipement du parachutisme. Ceux-ci devraient surveiller les sites Internet des différents fabricants pour se tenir au courant. Les gréeurs devraient ainsi prendre connaissance des dernières mises à jour, des améliorations, des bulletins de service ou de tout autre information en rapport avec l'équipement de parachutisme... qui devraient être identifiée afin que, pour des raisons de sécurité, ces derniers soient en mesure de faire un suivi chez leur client. Cela ne peut se faire qu'en ayant accès au réseau d'information qu'offre l'utilisation de l'Internet.

Barry McAuley – Responsable
Comité de Technique & Sécurité
avril 2009

Trad. A. Lemaire avril 2009



Canadian
Heritage

Patrimoine
canadien

Sports Canada

Entités affiliées: AÉROCLUB DU CANADA • FÉDÉRATION AÉRONAUTIQUE INTERNATIONALE